



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E120978

VALABLE JUSQU'AU 16/03/2024

ÉDITÉ LE 07/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/08/1980

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE 320 060 353

Siret : 320 060 353 00044

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 06187800U 02

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP C73119F1244000/001 491691/23

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP C73119F1244000/001 491691/23

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : MAISONS WEDGWOOD

5 RUE DES SAULES
95280 JOUY LE MOUTIER

Téléphone : 01 34 43 83 83

Fax : 01 34 43 84 00

Portable :

Site Internet : www.maisonswedgwood.com

E-mail : contact@maisonswedgwood.com

Responsabilité légale :

NOGUEIRA DAVID GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	24/02/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	15/03/2021
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	14/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE COLOMBES
IMMEUBLE LE DEBUSSY
30, RUE GABRIEL PERI
92707 COLOMBES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.